

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 49/2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 11/05/2012	L'an deux mil douze le vingt quatre mai à dix neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 24/05/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSoud Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie arrivée à 19h10, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel. Excusés : GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Vente terrains communaux à PMA - Section AL n°20 L’Emaillerie - Section AL n°113 L’Emaillerie - Section AK n°175 Mi-Champagne sous les Vignes</i>	Monsieur Marcel MOUHOT est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de vendre, dans le cadre de la réalisation du réseau structurant cyclable, à la Communauté d’Agglomération « Pays de Montbéliard Agglomération » (PMA) sise au 8 Avenue des Alliés BP 98407 – 25208 MONTBELIARD CEDEX, les parcelles listées ci-dessous, dont la Commune est propriétaire :

- Section AL n°20 lieu-dit « L’Emaillerie » - contenance 0a60
- Section AL n°113 lieu-dit « L’Emaillerie » - contenance 2a90
- Section AK n°175 lieu-dit « Mi-Champagne sous les Vignes » - contenance 37a88

pour un montant de 1 588 €.

Les frais occasionnés par cette vente sont à la charge de PMA.

Le Maire est autorisé à signer les documents liés à cette vente et charge Maître AMBLARD – Notaire à Montbéliard (25200) – 22 rue de la Souaberie, d’établir l’acte.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 24/05/2012
Publiée le 24/05/2012
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

